



VIOLENCES INTRA FAMILIALES

CHARTRE DU GROUPE « RESSOURCES VIF »

RESSOURCES VIF est un espace de parole destiné aux professionnels qui peuvent rencontrer des personnes concernées par les violences intra familiales.

RESSOURCES VIF est un lieu pour rompre l'isolement des professionnels en se servant des compétences spécifiques de chacun.

Il s'agit de mieux se connaître et d'échanger sur des situations concrètes.



LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

    manche.fr



OBJECTIFS

- Mieux se connaître pour développer le travail en partenariat
- Améliorer l'accompagnement des personnes en lien avec les VIF
- Permettre à tous les professionnels d'identifier ce groupe comme lieu de ressource avec la possibilité à chacun, à tout moment d'intégrer le réseau
- Repérer des besoins communs manquants pour améliorer l'accompagnement des victimes VIF et être force de proposition pour développer des outils communs
- Promouvoir une veille juridique dans la thématique des VIF

CADRE

PORTAGE : groupe « Ressources VIF » rattaché au Réseau VIF du Comité Local de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR)

ANIMATION : deux personnes internes au groupe « Ressources VIF »



FRÉQUENCE : 3 fois par an

DURÉE : 2h (14h à 16h)

LIEU : CHRS « le Cap »

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- L'inscription est souhaitable (valable pour une séance). Elle se fait par mail : reseauvif@avranches.fr
- Les participants s'engagent à arriver à l'heure et à ne pas partir en cours d'échanges.
- L'espace de parole débute par un tour de table puis l'annonce de l'ordre du jour par les animateurs.
- Les animateurs sont garants du cadre. Ils distribuent la parole dans la confidentialité, la bienveillance, la rigueur.
- Les participants s'engagent à respecter la confidentialité vis-à-vis des situations évoquées (anonymat) et la non divulgation des propos tenus dans l'espace de parole.
- Les participants s'engagent à respecter la présente charte.